

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 1 de 17

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

UFI: X3MF-M9CR-9J08-9XNH

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Couche de fond à base de solvants, Produit biocide

Utilisations déconseillées

Néant, utilisation conforme aux fins

Utilisations identifiées pertinentes

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Meffert AG Farbwerke	
Rue:	Sandweg 15	
Lieu:	D-55543 Bad Kreuznach	
Téléphone:	+49 671 870-303	Téléfax: +49 671 870-397
E-mail:	info@meffert.com	
Interlocuteur:	Département des Regulatory Affairs	Téléphone: +49 671 870-310
E-mail:	SDB@meffert.com	
Internet:	www.profitec.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (3) 883 737 37 Centre Anti-Poisons Hôpitaux Universitaires de Strasbourg**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**Asp. Tox. 1; H304
Aquatic Acute 1; H400
Aquatic Chronic 1; H410

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**Conseils de prudence**P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 2 de 17

P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P391	Recueillir le produit répandu.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques			80 - < 85 %
	918-481-9		01-2119457273-39	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
34590-94-8	Dipropylenglykolmonométhyléther, (2-méthoxyméthyléthoxy) propanol			1 - < 3 %
	252-104-2		01-2119450011-60	
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (voir Butyl diglycol)			1 - < 3 %
	203-961-6	603-096-00-8	01-2113475104-44	
	Eye Irrit. 2; H319			
55406-53-6	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle			0,1 - < 1 %
	259-627-5	616-212-00-7	01-2120762115-60	
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, STOT RE 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H331 H302 H318 H317 H372 H400 H410			
107534-96-3	Tébuconazole (ISO)			0,1 - < 1 %
	403-640-2	603-197-00-7	01-0000015329-67	
	Repr. 2, Acute Tox. 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H361d H302 H400 H410			
52645-53-1	perméthrine			< 0,1 %
	258-067-9	613-058-00-2		
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H332 H302 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 3 de 17

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
	918-481-9	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques	80 - < 85 %
		par inhalation: CL50 = >6,1 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >3160 mg/kg; par voie orale: DL50 = >15000 mg/kg	
34590-94-8	252-104-2	Dipropylglykolmonométhyléther, (2-méthoxyméthyléthoxy) propanol	1 - < 3 %
		dermique: DL50 = 9510 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg	
112-34-5	203-961-6	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (voir Butyl diglycol)	1 - < 3 %
		dermique: DL50 = 2764 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5660 mg/kg	
55406-53-6	259-627-5	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0,1 - < 1 %
		par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = 0,67 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1056 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=1	
107534-96-3	403-640-2	Tébuconazole (ISO)	0,1 - < 1 %
		par voie orale: ATE = 500 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=1 Aquatic Chronic 1; H410: M=10	
52645-53-1	258-067-9	perméthrine	< 0,1 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = >0,599 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1479 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=1000 Aquatic Chronic 1; H410: M=1000	

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des mesures de premiers secours
Indications générales

Enlever les vêtements contaminés. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Traitement médical nécessaire. Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylenglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Se laver immédiatement avec: Eau Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue. En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Provoquer un vomissement si la victime est consciente. Traitement médical nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les hydrocarbures aliphatiques sont, suivant les sources littéraires, peu irritants pour la peau et les muqueuses, dégraissent la peau, sont narcotiques. En cas d'influence directe sur les tissus pulmonaires (p.ex. par aspiration), risque de pneumonie. Par exposition directe au tissu pulmonaire (par exemple par aspiration),

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 4 de 17

une pneumonie est possible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant mousse résistante à l'alcool., Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction, Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. aucune

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13 aucune

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 5 de 17

Information supplémentaire

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit. Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des radiations solaires directes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Couche de fond à base de solvants

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
34590-94-8	(2-Méthoxyméthyléthoxy)-propanol	50	308		VME (8 h)	
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10	67,5		VME (8 h)	
		15	101,2		VLE (15 min)	

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 6 de 17

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	300 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	300 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	300 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	900 mg/m ³
34590-94-8	Dipropylenglykolmonométhyléther, (2-méthoxyméthyléthoxy) propanol		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	65 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	310 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	15 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	37,2 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	1,67 mg/kg p.c./jour
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (voir Butyl diglycol)		
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	14 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	20 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	10 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	10 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	7,5 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	10 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	5 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	1,3 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	5 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 7 de 17

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
34590-94-8	Dipropylenglykolmonométhyléther, (2-méthoxyméthyléthoxy) propanol	
Eau douce		19 mg/l
Eau de mer		1,9 mg/l
Sédiment d'eau douce		70,2 mg/kg
Sédiment marin		7,02 mg/kg
Intoxication secondaire		190 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		468 mg/l
Sol		2,74 mg/kg
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (voir Butyl diglycol)	
Eau douce		1 mg/l
Eau de mer		0,1 mg/l
Sédiment d'eau douce		4 mg/l
Sédiment marin		0,4 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		200 mg/l
Sol		0,4 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Respectez la règle 192 du BG «Utilisation de la protection des yeux et du visage». Utiliser lunettes de protection étanches.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Respecter la règle BG 195 "Utilisation de gants de protection". Matériau approprié: Nitril. Epaisseur de matière 0,15 mm, Temps d'infiltration >480 min. Si nécessaire, utiliser des sous-gants en coton.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement de protection léger.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Respectez la règle BG 190 "Utilisation d'un appareil respiratoire". Une protection respiratoire est nécessaire lors de: procédé de pulvérisation. Appareil filtrant combiné

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 8 de 17

Couleur: incolore
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	179 °C	
Inflammabilité		
solide/liquide:	non applicable	
	non applicable	
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:	14 vol. %	
Point d'éclair:	61 °C	ASTM D 6450
Température de décomposition:	non déterminé	
pH-Valeur:	non applicable-	insoluble/ inpolaire
Viscosité cinématique: (à 20 °C)	12-13 mm ² /s	
Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.	
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé	
La vitesse de dissolution:	non applicable	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé	
Pression de vapeur: (à 20 °C)	0,7 hPa	
Densité (à 20 °C):	0,82 g/cm ³	
Densité de vapeur relative:	non déterminé	

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Combustion entretenue:	Combustion auto-entretenue
Température d'inflammation spontanée	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Propriétés comburantes	
Non comburant.	

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Épreuve de séparation du solvant:	<3%
Teneur en corps solides:	9,08 +/-1%
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non applicable

Information supplémentaire

aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 9 de 17

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 10 de 17

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques				
	orale	DL50 >15000 mg/kg	Rat		OCDE 401
	cutanée	DL50 >3160 mg/kg	Lapin		OCDE 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 >6,1 mg/l	Rat		OCDE 403
34590-94-8	Dipropylenglykolmonométhyléther, (2-méthoxyméthyléthoxy) propanol				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat		OCDE 401
	cutanée	DL50 9510 mg/kg	Lapin		OCDE 402
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (voir Butyl diglycol)				
	orale	DL50 5660 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 2764 mg/kg	Lapin		
55406-53-6	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle				
	orale	DL50 1056 mg/kg	Rat		OCDE 423
	cutanée	DL50 >5000 mg/kg	Rat		OCDE 402
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 0,67 mg/l	Rat		
107534-96-3	Tébuconazole (ISO)				
	orale	ATE 500 mg/kg			
52645-53-1	perméthrine				
	orale	DL50 1479 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Rat		
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 >0,599 mg/l	Rat		

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Contient butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 11 de 17

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

En cas d'inhalation longues de hautes concentrations, peuvent apparaître: maux de tête, étourdissement, nausée etc.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 12 de 17

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	2200	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>1000	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	>1000	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	1000	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata	OCDE 201
34590-94-8	Dipropylenglykolmonométhyléther, (2-méthoxyméthyléthoxy) propanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>1000	96 h	Poecilia reticulata (Guppy)	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>969	96 h	Selenastrum capricornutum	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1919	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>=500	22 d	Poecilia reticulata (Guppy)	OCDE 211
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	969 mg/l	4 d	Selenastrum capricornutum	
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (voir Butyl diglycol)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1300	96 h	Lepomis macrochirus (crapet arlequin)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>100	96 h	Scenedesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia pulex (puce d'eau)	
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	>100	4 d	Scenedesmus subspicatus	
55406-53-6	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,145	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,049	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,47	48 h	Daphnia pulex (puce d'eau)	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,014	28 d	Tête de boule	OCDE 210
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,0046	3 d	Scenedesmus subspicatus	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,010	21 d	Daphnia pulex (puce d'eau)	OCDE 211
107534-96-3	Tébuconazole (ISO)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	4,4 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	3,8 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	2,79	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,01	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 13 de 17

52645-53-1	perméthrine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,0076	96 h	Poecilia reticulata (Guppy)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	0,5 mg/l	72 h	Toxique pour algues.	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,00017	48 h	Daphnia pulex (puce d'eau)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance	Valeur	d	Source
	Méthode			
	Évaluation			
	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques			
	OCDE 301F/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D	80%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
34590-94-8	Dipropylenglykolmonométhyléther, (2-méthoxyméthyléthoxy) propanol			
	OCDE 301F/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D	75%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (voir Butyl diglycol)			
	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	92%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	76%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	90-100%	8	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
55406-53-6	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle			
	OCDE 302B/ ISO 9888/ EEC 92/69/V, C.9	>70%		
	OCDE 303/ EEC 92/69/V, C10	100%		

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
34590-94-8	Dipropylenglykolmonométhyléther, (2-méthoxyméthyléthoxy) propanol	0,0043
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (voir Butyl diglycol)	1
55406-53-6	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	2,8
52645-53-1	perméthrine	5,95

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (voir Butyl diglycol)	<3		
52645-53-1	perméthrine	300		

12.4. Mobilité dans le sol

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 14 de 17

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. aucune

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Remettre les restes liquides au centre de collecte pour déchets spéciaux. Les résidus secs de ce produit peuvent être évacués avec les déchets ordinaires.

Code d'élimination des déchets - Produit

030205 DÉCHETS PROVENANT DE LA TRANSFORMATION DU BOIS ET DE LA PRODUCTION DE PANNEAUX ET DE MEUBLES, DE PÂTE À PAPIER, DE PAPIER ET DE CARTON; déchets des produits de protection du bois; autres produits de protection du bois contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3082

d'identification:

14.2. Désignation officielle de MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,
transport de l'ONU: LIQUIDE, N.S.A. (butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle, Tébuconazole (ISO))

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 9

Code de classement: M6

Dispositions spéciales: 274 335 375 601

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité exceptée: E1

Catégorie de transport: 3

N° danger: 90

Code de restriction concernant les

tunnels: -

Transport fluvial (ADN)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 15 de 17

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 3082
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle, Tébuconazole (ISO))
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	9
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	III
Étiquettes:	9
Code de classement:	M6
Dispositions spéciales:	274 335 375 601
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1

Transport maritime (IMDG)

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 3082
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle, Tébuconazole (ISO))
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	9
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	III
Étiquettes:	9
Dispositions spéciales:	274, 335, 969
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-F

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 3082
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle, Tébuconazole (ISO))
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	9
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	III
Étiquettes:	9
Dispositions spéciales:	A97 A158 A197
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
Passenger LQ:	Y964
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	964
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	450 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	964
IATA-Quantité maximale (cargo):	450 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Oui
---------------------------------	-----

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 16 de 17

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 55, Inscription 75

2010/75/UE (COV): 86,27 % (707,414 g/l)

2004/42/CE (COV): 88,07 % (744,7g/l)

Indications relatives à la directive E1 Danger pour l'environnement aquatique

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

Ce produit est un produit biocide conformément au règlement (UE) 528/2012.

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

Information supplémentaire

sensibilisation cutanée

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,7,8,9,12,15,16.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Les principales références bibliographiques et sources de données

<http://gjsbau.de> <http://www.baua.de>

<https://echa.europa.eu/de/information-on-chemicals>

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P371 Holzschutzgrund LH

Date de révision: 24.02.2023

Code du produit: 22006570100000

Page 17 de 17

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	Revêtements et peintures, solvants, diluants	PW, C	19	9a	10, 11	10a, 11a	-	-	Sprüh/Rol/St

LCS: Étapes du cycle de vie

PC: Catégories de produits

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

TF: Fonctions techniques

SU: Secteurs d'utilisation

PROC: Catégories de processus

AC: Catégories d'articles

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)